

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal
élus : 23
en fonction : 23

Séance du 15 juillet 2025
sous la présidence de Mme Sylvie ROEHLLY – Maire

Membres présents : ROEHLLY Sylvie, WINTER-KNECHT Didier, WERNERT Annie, KLEINMANN Jean-Jacques, REGNIER Clarisse, BLANCK Dominique, ACKER Dominique, ALBECKER Bernard, BLANCK Denis, BONICEL Bénédicte, FORR Bernard, FOURNAISE Véronique, GASSERT Cédrine, HILD Aline, JUNG Didier, KERTZINGER Francis, MUGLER Christelle, RICK Stéphane, SORG Fabienne, SORGIUS Christian, VOGT Marie-Line, WEEBER Michelle.

Membres absents : VATRY Edwige a donné procuration à Bernard ALBECKER ; VOGT Marie-Line a donné procuration à GASSERT Cédrine

Objet : Demande d'aménagement de l'Espace W formulée par l'ASA –

L'ASA a formulé la demande de pouvoir aménager l'Espace W en panneaux publicitaires dans le cadre d'opérations de sponsoring.

Différents espaces sont susceptibles d'être équipés :

- Sur le mur du hall d'entrée (panneau en lieu et place des autres affiches)
- Sur la balustrade située en haut des tribunes (panneaux double face)
- Sous les fenêtres des murs externes de la salle de sport
- Au sol, sur la surface de jeu

La mise en place d'affiches publicitaires sur ces différentes surfaces est soumise au vote.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU les explications de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité, la mise en place d'un panneau d'affichage sur le mur du hall d'entrée.
- **APPROUVE** à la majorité (1 ABSTENTION), la mise en place de panneaux publicitaires double face sur les balustrades situées en haut des tribunes.
- **APPROUVE** à l'unanimité, la mise en place de panneaux publicitaires en dessous des fenêtres des murs externes de la salle de sport sous réserve de la validation du nombre et de l'emplacement exact.
- **REJETTE** à majorité (16 voix CONTRE, 7 voix POUR) la mise en place de publicité autocollante sur la surface de jeu au sol.

POUR EXTRAIT ET COPIE CONFORME,

Publié le 17 juillet 2025

Transmis à la Préfecture le 17 juillet 2025

Délibération exécutoire conformément à la loi
n°82-623 du 22 juillet 1982

Weyersheim, le 17 juillet 2025

Le secrétaire, Stéphane RICK



Le Maire, Sylvie ROEHLLY

